



**CDEN du 28 novembre 2019**

### **Déclaration préalable de l'UNSA Éducation**

Mesdames les Secrétaire Générale de la Préfecture, Coprésidente du CDEN, Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN des Côtes d'Armor,

Depuis le dernier CDEN, beaucoup de choses se sont passées et, à l'image de la météo que nous endurons depuis de nombreuses semaines, le moins que l'on puisse dire est qu'il y a peu d'éclaircies dans notre ciel d'enseignant ou autre personnel de l'Éducation, c'est même plutôt gris voire tempétueux.

L'UNSA-Éducation ne peut passer sous silence le drame de Pantin où par un geste désespéré et une lettre choc, mais si réelle, notre collègue directrice Mme Renon a exprimé un mal être professionnel fort en tant que directrice et en tant qu'enseignante. Depuis nous avons été alertés par le nombre conséquent de suicides de l'an dernier et encore plus par celui des deux derniers mois. Ainsi donc les difficultés que nous pointons, et pour lesquelles nous lançons de fréquentes alertes, sur le plan local et aussi national, se sont retrouvées médiatisées. Eh oui, une frange de l'opinion publique nous considère comme des planqués. Au passage, les différents messages ministériels ou présidentiels laissés ça ou là depuis Sarkozy y sont pour quelque chose. Le grand public a donc découvert que dans la réalité de leur quotidien nombre de collègues souffrent, le plus souvent en silence, il est utile de le préciser.

Ce n'est pas non plus par hasard s'il a été fait allusion aux injonctions qui pleuvent. A propos de précipitations, nous y ajouterons les déluges dits de « Macron-Blanquer » qui se sont abattus ces deux dernières années. L'année 2019 étant particulièrement mémorable puisque les professionnels de l'Éducation Nationale ont subi la réforme dite de l'école de la confiance, la loi dite de transformation de la Fonction publique et se profile celle à venir de la réforme de la retraite. Sans oublier la réforme du Bac et du lycée, la remise en cause des programmes et la frénésie de statistiques en tout genre à compléter à tous les étages de notre administration.

Tout ceci mené au pas de charge, en faisant fi du dialogue social ou alors en le réduisant à sa portion congrue. On y ajoute quelques piques médiatiques régulières et on obtient un cocktail bien

indigeste.

Il est indispensable de rappeler que notre profession n'a pas de médecine du travail. Quelle plus forte symbolique que celle de voir les CHSCT, qui ont eu tant de mal à s'installer dans l'Éducation, amenés à disparaître au moment où les conditions de travail difficiles de nos collègues sont en voie de reconnaissance...

Et encore, sans faire de surenchère, le pire est à venir avec les effets pernicioeux de la loi de transformation de la Fonction publique et leurs conséquences sur les mutations de nos collègues. Quelle méconnaissance de la réalité du terrain, quel mépris pour nos collègues et pour les personnels administratifs que d'envisager les phases de mutations sans représentants du personnel dont le travail est important et primordial.

Je ne peux faire sans citer le préambule de la rubrique « Tout sur ma mutation en un coup de fil ». Magique ! A quand la hotline 24/24 et le Black Friday de la mut ?

*Je cite : « Dans le cadre des mouvements inter académique et intra académiques, inter départemental et intra départementaux, les commissions administratives paritaires (CAP) nationale, académique et départementale ne sont plus consultées. De même, les groupes de travail avec les organisations syndicales ne sont plus réunis pour examiner les vœux et barèmes des personnels. »* Fin de citation

*Dans ce nouveau contexte, vous êtes pleinement acteur de votre mobilité.*

Il est vrai qu'avant nos collègues ne l'étaient pas ! Au passage, une pensée pour les personnels administratifs qui seront impactés dans leurs conditions de travail. Quant à la lisibilité des opérations, gageons que cette nouvelle méthode de gestion humaine sera source de beaucoup d'inquiétudes et de mécontentements chez nos collègues.

Plus que jamais nos collègues auront besoin de nous et nous continuerons à œuvrer et à les défendre dans leur intérêt et à les épauler dans leurs démarches et recours, vous pouvez compter sur nous.

Lorsque je parlais de méconnaissance totale du métier, la loi de la confiance, les dogmes et prescriptions ministérielles sont bien éloignés du quotidien de nos collègues. Comment passer sous silence que le énième plan de lutte contre la violence scolaire n'aborde que le second degré ? Ainsi donc nos collègues du 1er degré ne subiraient pas cette problématique ? Quand on sait ce que vivent au quotidien certains de nos collègues costarmoricaains au sein de leur classe, j'en ai rencontrés pas plus tard que ce matin, et il y a quelques exemples paroxystiques qui, s'ils étaient médiatisés, feraient du bruit. Dans le meilleur des cas on peut parler de méconnaissance de nos dirigeants... Rappelons que dans nos établissements publics nous avons l'obligation d'accueillir tous les élèves, et même de les conserver dans des situations extrêmes dans nos écoles, contrainte que ne connaissent pas les établissements privés et ils en profitent, à n'en pas douter.

Ceci va m'amener tout naturellement à aborder le bilan de cette rentrée dans notre département. Les documents que vous nous avez transmis, au passage nous remercions vos services, nous interrogent quelque peu et nous vous ferons part de remarques plus précises durant cette instance. Pour le 2<sup>nd</sup> degré, cette rentrée s'est déroulée avec la mise en place des 2 heures supplémentaires obligatoires.

Prenons comme une bonne nouvelle que nos collègues perdent beaucoup moins d'élèves que prévus, la mauvaise étant que les collègues du privé en gagnent eux bien plus que prévu... Nous reviendrons plus tard sur les importantes variations d'effectifs constatées dans certains établissements, notamment pour savoir si la raison est une fuite vers le privé. Cela m'amène naturellement à évoquer les collègues sacrifiés de Beaufeillage que nous n'oublions pas et qui mériteraient assurément une prise en compte de leur situation par l'administration, lors de la rentrée prochaine. En lisant les documents préparatoires, j'y découvre qu'une large phase de concertation a été organisée et qu'elle s'est bien déroulée, chacun appréciant d'être associé aux réflexions du département en amont. Ah, petit détail, c'était avec les élus, et pas avec les parents ni les enseignants qui auront eu, eux, beaucoup de mal à être reçus et entendus par le Conseil Départemental. En ce qui nous concerne à l'UNSa-Education, nous avons indiqué que cette décision politique entraînerait une fuite vers le privé, dès cette rentrée les chiffres nous donnent raison. Certaines décisions favorisent l'enseignement privé et c'est aussi ce que nous avons dénoncé à Paimpol lors de la fusion (surtout les conditions dans lesquelles elle s'est passée), les faits nous ont donné raison, dans le premier et second degré...

Revenons à ce bilan de rentrée dans les Côtes d'Armor : le constat est encore plus parlant dans les LGT publics de notre département où les effectifs sont en baisse alors qu'ils augmentent de manière significative dans le privé... Est-ce lié à la réforme du lycée et aux options proposées ?

L'UNSa-Éducation tient à vous rappeler que la rentrée ne s'est pas faite dans la sérénité...

Il y a toujours une inquiétude liée à la réforme du lycée en LGT et en LP concomitante à des suppressions importantes de postes, notamment dans notre département. Inquiétude sur les baisses d'horaires qui vont mener à des suppressions de poste. En LGT il y a une incertitude liée aux demandes des spécialités : les collègues se demandent comment on va gérer les écarts dans les demandes d'une année sur l'autre !

Les collègues se sentent aussi parfois perdus par rapport aux nouvelles matières en LGT (les profs de maths doivent enseigner des sciences numériques) et en LP (co intervention maths/matières pro et français/matières pro). Ça tâtonne et les collègues ne se sentent pas valorisés par le Ministère, de nouvelles suppressions de postes au printemps sont redoutées.

Pour le premier degré certaines écoles n'ont pu avoir l'aide escomptée du fait de notre situation en effectifs. Nos inquiétudes quant au sous-nombre se sont vérifiées et avec elles les difficultés de remplacement dans certains secteurs du département. Pour ce qui concerne les accompagnements humains, la situation n'est pas aussi idyllique que celle décrite par notre Ministre : « Les enfants n'attendraient plus leurs AESH mais ce serait le contraire ». La réalité de cette fin de mois novembre dans notre département est tout autre puisqu'il ne va bientôt plus être possible d'en recruter faute de budget (17 postes ont été récupérés par l'Académie). Ceci s'expliquerait par le manque de places dans des structures adaptées, compensées par un accompagnement humain. Vous avez évoqué un coût budgétaire de 67 postes entiers. En ce qui nous concerne, à l'UNSa Éducation, nous parlerons du prisme humain, de la souffrance endurée par ces enfants gardés dans des structures inadaptées faute de place, sans oublier celle de leurs camarades et de nos collègues et accompagnants.

Au passage, nous rappelons le rôle essentiel joué par les AESH, en première ligne, et ne pouvons que réclamer un vrai statut et un vrai salaire pour eux. Il y a, à ce jour, des situations tellement graves qu'il est indispensable que des moyens supplémentaires soient octroyés en accompagnement humain et aussi en places dans des établissements spécialisés. Nous avons quelques exemples précis de situations où l'on peut clairement parler de maltraitance institutionnelle et je ne parle pas forcément de l'Éducation nationale mais de toutes les autres composantes de l'État : nos services de santé, de soins, de suivi social, judiciaire qui ne peuvent plus prendre en charge les difficultés croissantes rencontrées par nos élèves, faute de moyens. Mme la Représentante de l'État, je tenais à vous alerter, nous sommes face à un réel et grave problème. Il y a une vraie urgence à ce que nos gouvernants prennent conscience de ce qui se passe dans nos écoles, il suffit de se référer aux CHSCTM et à la partie sur les conditions de travail en rapport avec les élèves fortement perturbateurs.

Un mot sur la Direction, au nom de l'UNSa-Éducation, nous vous demandons, Monsieur le Directeur Académique, une réelle prise en compte des difficultés rencontrées par nos collègues directeurs et une déclinaison locale de ces mesures d'urgence.

Un dernier mot sur les retraites : les enseignants, a fortiori ceux du 1<sup>er</sup> degré où il y a plus de 80% de femmes, qui perçoivent peu d'indemnités et primes, seraient largement perdants dans un système unique qui substituerait la prise en compte de toutes les rémunérations sur l'ensemble de la carrière au calcul de leur retraite sur l'indice détenu au cours des six derniers mois. Le président et le gouvernement l'ont d'ores et déjà reconnu comme ils ont reconnu le décrochage des salaires des enseignants par rapport à des corps équivalents de la Fonction publique et aux enseignants des autres pays européens. Mais les mois filent sans que les engagements à revaloriser ne se concrétisent.

Un courrier officiel du Ministre de l'Éducation nationale prenant l'engagement d'inscrire cette revalorisation dans la future loi sur les retraites a été annoncé lors de la deuxième réunion ministérielle qui s'est tenue le 7 novembre. C'est positif mais nous voulons du concret !

Le SE-Unsa et l'UNSA n'étaient pas demandeurs d'une réforme des retraites. Ils constatent l'absence d'annonces de premières mesures « sonnantes et trébuchantes » qu'ils avaient demandées pour attester de l'engagement de l'exécutif.

Le SE-Unsa, avec sa fédération l'Unsa-Éducation, appelle les personnels enseignants, d'éducation et les psychologues de l'Éducation nationale à se mettre en grève et à manifester le jeudi 5 décembre 2019 pour exiger des rémunérations qui reconnaissent enfin leurs métiers et leur garantissent le maintien de leur niveau de pension dans un futur système universel de retraites.

Ultime mot, à l'heure du bilan de cette rentrée, quelles sont les dates prévues pour la carte scolaire de la prochaine rentrée ?

Nous vous remercions de votre attention

Robin Maillot, pour l'UNSA Éducation